

- 1 - Acte de naissance.

PRIQUET Ernest

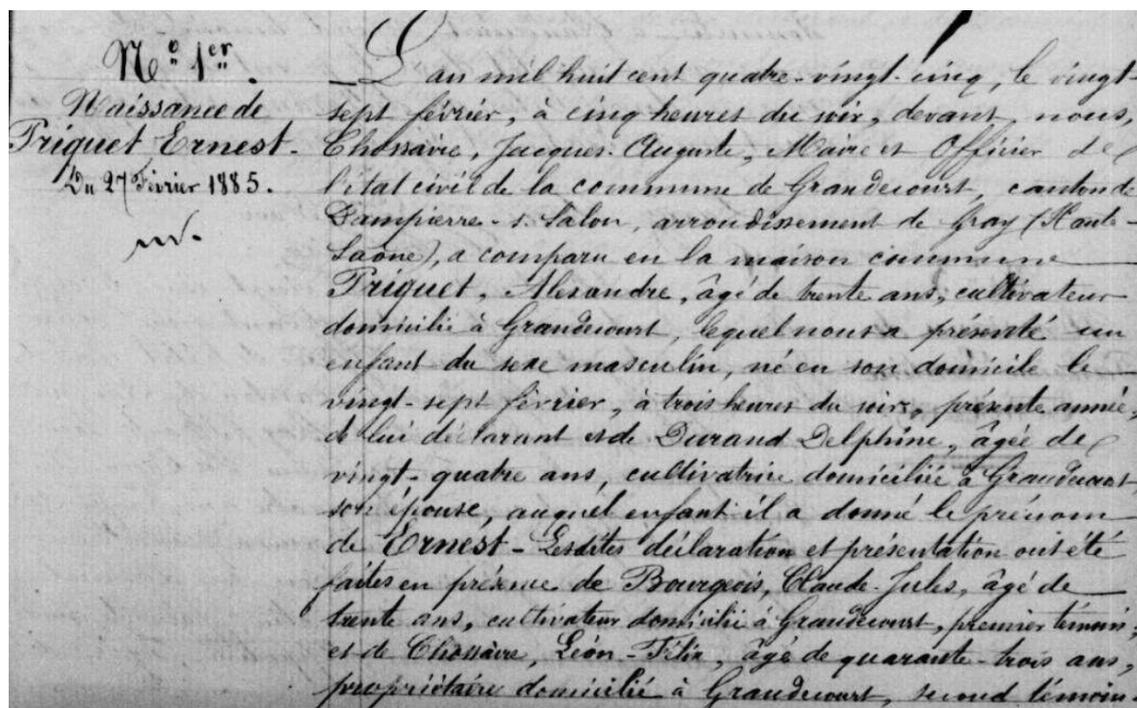
Acte de naissance

Né le 27 février 1885 à Grandecourt (70)

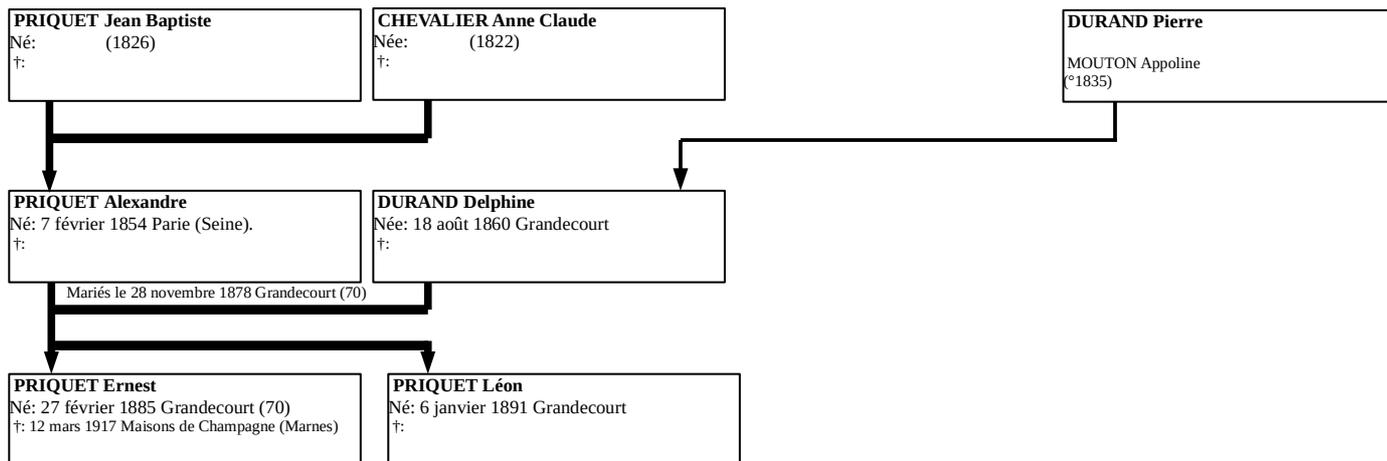
suivant registres des AD70 p 38/79

N°1

Devant nous CHOSSAIRE Jacques, Maire et officier de l'état civil,
 a comparu PRIQUET Alexandre, 30 ans, cultivateur domicilié à Grandecourt
 nous a présenté un enfant de sexe masculin
 de lui déclarant et de DURAND Delphine, 24 ans, son épouse, cultivatrice domiciliée
 à Grandecourt,
 en présence de BOURGEOIS Claude-Jules, 30 ans, cultivateur domicilié à
 Grandecourt.
 CHOSSAIRE Léon-Félix, 43 ans, propriétaire domicilié à
 Grandecourt.



- 2 - Ascendance de l'individu.

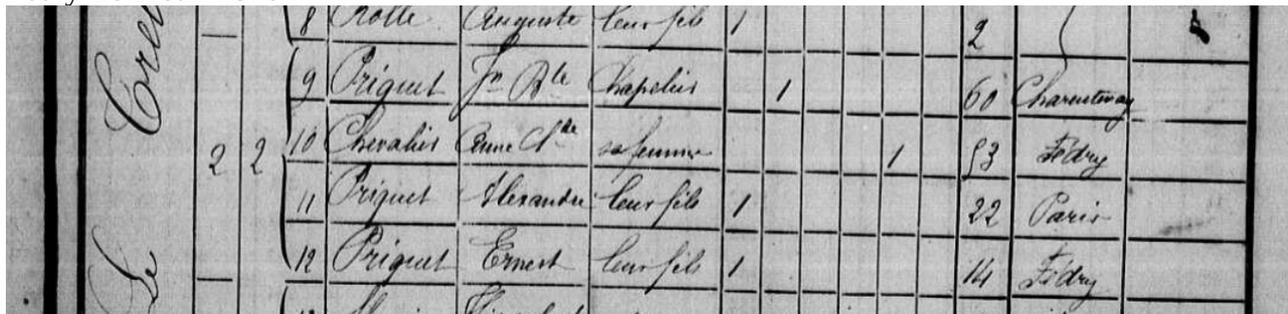


- 3 - Ascendance avec des proches connus de Fédry.

Pas d'élément. Une branche de PRIQUET peut être située à Fresne-saint-Mamès mais sans relation avec la famille d'Ernest.

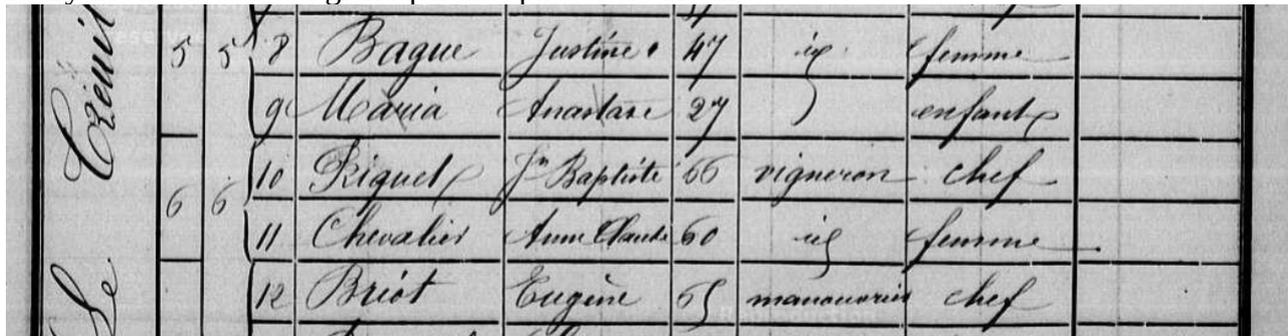
- 4 - Recensements Fédry 1891- 1911.

Fédry Le Treuil 1876



8	Colle	Auguste	leur fils	1		2
9	Priquet	J ^e B ^e	Napoliis	1		60 Chartrouy
10	Chevalier	Anne C ^{te}	sa femme		1	53 Fédry
11	Priquet	Alexandre	leur fils	1		22 Paris
12	Priquet	Ernest	leur fils	1		14 Fédry

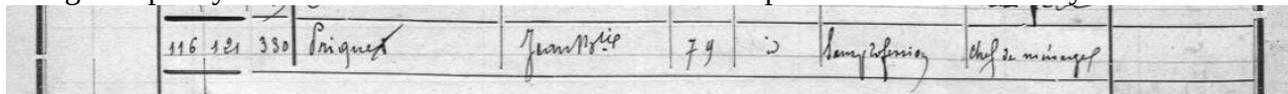
Fédry 1881- Ce sont ses grand-parents qui sont au Treuil



5	Bague	Justine	47	iq	femme
9	Maria	Anastase	27)	enfant
10	Priquet	J ^e Baptiste	66	vignerons	chef
11	Chevalier	Anne Claude	60	iq	femme
12	Briot	Begine	65	manouvriers	chef

Fédry Le Treuil.

Son grand-père y réside encore en 1896. Leurs décès n'ont pas été inscrits sur Fédry.



116	121	330	Priquet	J ^e M ^o is	74	2	campesin	chef de ménage
-----	-----	-----	---------	----------------------------------	----	---	----------	----------------

"Gran de Court" 1886

	90	Piquet	Alexandre	31	français	cultivateur	chef de ménage	
24	27	91	Durand	Delphine	28	français	cultivatrice	épouse
		92	Piquet	Ernest	1an	français	sans profession	leur fils
		93	Mouton	Appoline	10	français	cultivatrice	mère de la femme Piquet

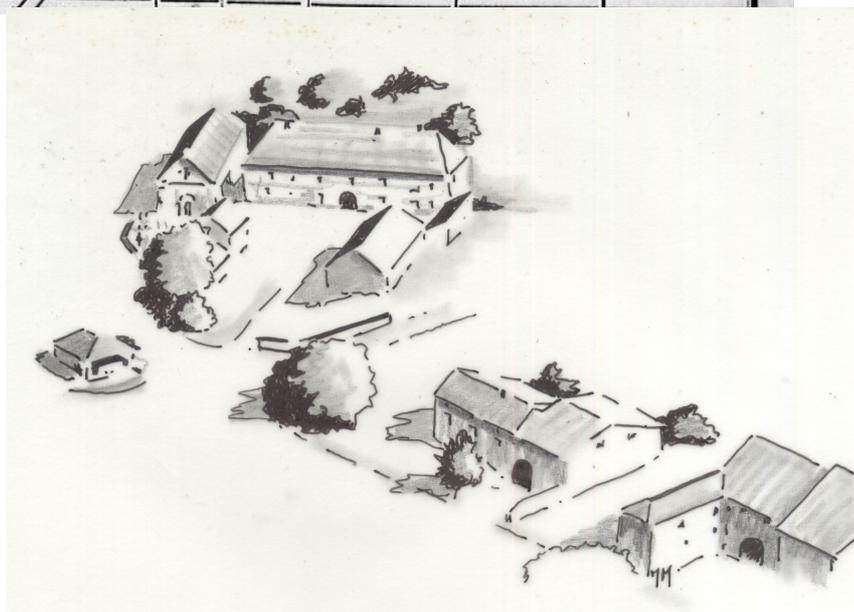
Grandecourt 1891

	68	Piquet	Alexandre	37	français	cultivateur	chef de ménage	
21	23	69	Durand	Delphine	30	français	cultivatrice	épouse
		70	Piquet	Ernest	6	français	sans profession	leur fils
		71	Piquet	Leon	2 mois	français	sans profession	leur fils
		72	Mouton	Appoline	19	français	cultivatrice	mère de la femme Piquet

Grandecourt 1896 Rue de Vannes

Rue	21	19	92	Piquet	Alexandre	42		cult.	
			93	Durand	Delphine	38		g	épouse
			94	Piquet	Ernest	11		h	fils
			95	Piquet	Leon	9		h	iey
			96	Durand	Appoline	60		Cult.	belles-mères

- 5 - Croquis maison familiale.



- 6 - Acte de mariage.

Pas d'élément, mais à rechercher alors qu'il est décédé à l'âge de 32 ans.

- 7 - Fiche matricule.

Numéro de recrutement: 1270

Classe de mobilisation: 1905

État Civil:

Né le 27 février 1885 à Grandecourt canton de Dampierre S/ Salon, département de la Haute-Saône, résident à Grandecourt, canton de Dampierre S/ Salon, département de la Haute-Saône, profession de cultivateur;

Fils d'Alexandre et de DURAND Delphine, domiciliés à Grandecourt, canton de Dampierre S/ Salon, département de la Haute-Saône,

N° 17 de la liste de tirage dans le canton de Dampierre S/ Salon

Signalement:

Cheveux et sourcils bruns, yeux gris jaunes, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale.

Taille: 1m67

Degré d'instruction: générale 3, militaire exercé.

Décision du conseil de révision et motifs:

Bon service armé

Compris dans la 1ère partie de la liste de recrutement cantonal.

Détails des services et mutations diverses:

Parti le 7 octobre 1906 pour le 21e Régiment d'infanterie comme appelé (Article 18 de la loi.)

arrivé au Corps le dit jour et immatriculé sous le N° 10629.

Soldat de 2e classe le 7 octobre 1906.

Soldat de 1ère classe le 23 septembre 1908.

Certificat de bonne conduite accordé.

Passé dans la disponibilité de l'armée active le 26 septembre 1908.

Disponibilité et réserve de l'armée active:

Rappelé à l'activité au 21e RI par décret du 1er août 1914.

Arrivé au corps le 3 août 1914.

Parti aux Armées du Nord et du Nord-Est le 6 août 1914.

Disparu le 12 mars 1917 à Maisons de Champagne près Ripont (Marnes).

Tué à l'ennemi le 12 mars 1917- Inhumé en Champagne au Pionenberg

Déclaré décédé le 12 mars 1917 par jugement du Tribunal de Gray en date du 13 juillet 1921.

A accompli une période d'exercices dans le 21e RI du 1er au 23 décembre 1911.

Campagne:

Contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 12 mars 1917.

Zône des Armées du 5 août 1914 au 12 mars 1917. (Campagne double)

Nom : *Priquet* **Prénoms :** *Ernest* **Surnom :** _____

Numéro matricule du recrutement : *1270*

Classe de mobilisation : *1901*

ÉTAT CIVIL.
 Né le *27 Juin 1885*, à *Gardcourt* canton de *Gardcourt*, département de *la Haute-Saône*, résidant à *Gardcourt*, canton de *Champigneulle*, département de *la Haute-Saône*, profession de *cultivateur*, fils de *Alexandre* et de *Lucie*, domiciliés à *Gardcourt*, canton de *Champigneulle*, département de *la Haute-Saône*

SIGNALEMENT.
 Cheveux *bruns*, sourcils *bruns*, yeux *gris-bleus*, front *ordinaire*, nez *prolongé*, bouche *normale*, menton *rapé*, visage *oval*.
 Taille: 1 m. *67* cent. Taille rectifiée: 1 m. _____ cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES: _____

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)
Bon service armé

Compris dans la *1* partie de la liste du recrutement cantonal (_____ partie).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
Parti le 7 octobre 1905 pour le 2^e Régiment d'Infanterie comme appelé (art. 11 de la loi) versé au Corps le dit jour et immatriculé sous le N^o 10629 Soldat de 2^e classe le 7 octobre 1906. Départ de France le 28 septembre 1908. Certificat de bonne conduite accordé.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
	<i>Champigneulle</i>		

Dans l'armée active.
 Dans l'armée active. *2^e Régiment d'Infanterie*
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *Régiment d'Infanterie de Langres*
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. *Libéré*

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.
 Rappelé à l'activité au 2^e Régiment d'Infanterie par décret du 1^{er} Août 1914 arrivé au corps le 3 Août 1914.
 Disparu le 22 mars 1917 à *Maisons de Champagne* près *Troyes* (marne) Parti aux armées du Nord et du Nord-Est le 6 août 1914.
 Revenu à l'ennemi le 22 mars 1917. Prisonnier en Champagne aux *Pionenberg*. Déclaré soldat le 12 Mars 1917 par jugement du Tribunal de Graffen dote du 13 juillet 1917.
 A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 2^e Régiment d'Infanterie du 1^{er} au 28 Décembre 1911.
 A accompli une 2^e période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____.
 Passé dans l'armée territoriale le _____.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.
Campagne
 Contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 12 mars 1917
 Zone des Armées du 5 août 1914 au 12 mars 1917
 (Campagne double)
 A accompli une période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____.
 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____.
 Libéré du service militaire le _____.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS				DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
<i>1^{er} octobre 1908</i>	<i>1^{er} octobre 1910</i>	<i>1^{er} octobre 1916</i>	<i>1^{er} octobre 1917</i>	<i>1917</i>
			<i>1926</i>	<i>1933</i>

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots: exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est: *Ajourner*.
 Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est: *Service auxiliaire*.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est: *Mis à la disposition du Ministre de la Marine.* (Art. 4 de la loi.)

- 8 - Historique succinct du Régiment.

Historique résumé du 221^e Régiment d'Infanterie

d'après chtimiste.com

En 1914, son casernement ou lieu de regroupement est Langres.

Il fait partie de la 142^e brigade d'infanterie, 71^e division d'infanterie, 21^e région militaire, 4^e groupe de réserve.

Défense mobile de la place d'Épinal.

Constitution en 1914: 2 bataillons, puis 3 en avril 1916 (adjonction d'un bataillon du 309^e R.I.).

A la 71^e D.I. d'août 1914 à novembre 1918.

1 citation à l'ordre du corps d'armée.

1914:

Alsace: Combat de Saint Croix, Saint Blaise, Col de Sainte Marie, Château Faîte (20 - 26 août) pertes de 700h.

Secteur d'Épinal: Rambervillers (9 / 09) bois d'Anglemont, ferme de Maitandal (10/09), Baccarat (13/09).

Lorraine: La Mortagne, Barbas, Blâmont, Baccarat (mi-septembre) puis, Hablainville, Manonviller, Brouville-Montigny, Bénaménil, Domjevin, Thiébauménil (nov.-Décembre).

1915: Fort de Manonviller (janv.), Hablainville, Domèvre, bois banal.
Notre-Dame de Lorette (fév.), côte 297.

Vosges: Badonviller, col de la Chapelotte (fév.-mars) puis Ancerviller, bois du chien, Grand Bois, Couvrey (mars-juin), Bois sans Nom (jul.) puis xon, Norroy (sept.-oct.)

1916:

Lorraine: (Janv.-mai) Anverviller, bois de houleau, Tête de Sape, bois-le-comte.

Bataille de Verdun: Fontaine de Tavannes, bois du Chênois, ferme de Dicourt, ravin de la Mort (juil.), Vauquois puis Avocourt (oct.-déc.).

1917:

Verdun: (janv.-fév.); Chattancourt, Le Bonnet d'Evêque puis

Marne: (mars). Maison de Champagne, tranchée Gallois, Le Pentagone, côte 185, tranché d'Haroncourt

Argonne: (avril-mai). La Haragnée, Four de Paris, secteur Pommier puis Horonvilliers, Mont Haut, Saint Hilaire, Aubérive (juin-juil.).
Des mutineries auraient été observées début juin.

Aisne: Saigneul, côte 108 (août) puis Godat(jusqu'en déc.)

1918:

Marne: (janv.-avril). Le Cholera puis

Flandres (mai-juin) Loche. puis

la Champagne: Prosne, La Dormoire(fin sept.), bois de Cernay.

Ardennes: (sept.-nov.). Autry, bois Aulnettes, bois brûlé, bois de Plémont, Grantham, moulin de Sénuc, Grandprè, combat de Termes (12/10), ferme de Thémont, côte 213, La Bergerie.

- 9 - JMO du Régiment le jour " J".

Le 221^e Régiment d'Infanterie

C'étaient les régiments de réserve.

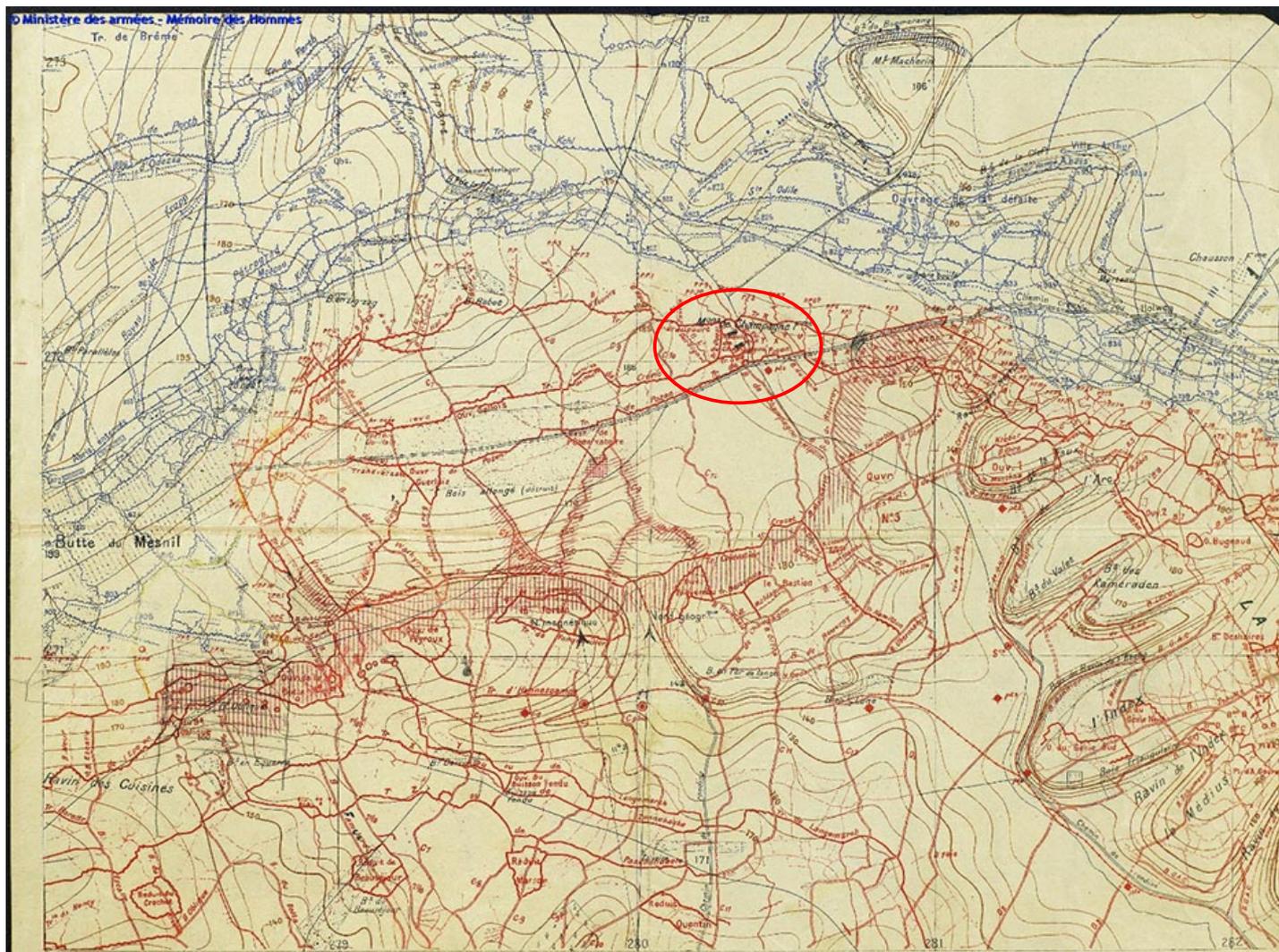
Les régiments de réserve se rattachaient aux régiments d'active, dont ils reprenaient la numérotation augmentée de 200.

Le régiment de réserve du 21^e RI était le 221^e R.I. Il avait même lieu de recrutement et de garnison, le régiment de réserve est, au départ, commandé par le lieutenant-colonel, commandant en second du régiment d'actif.

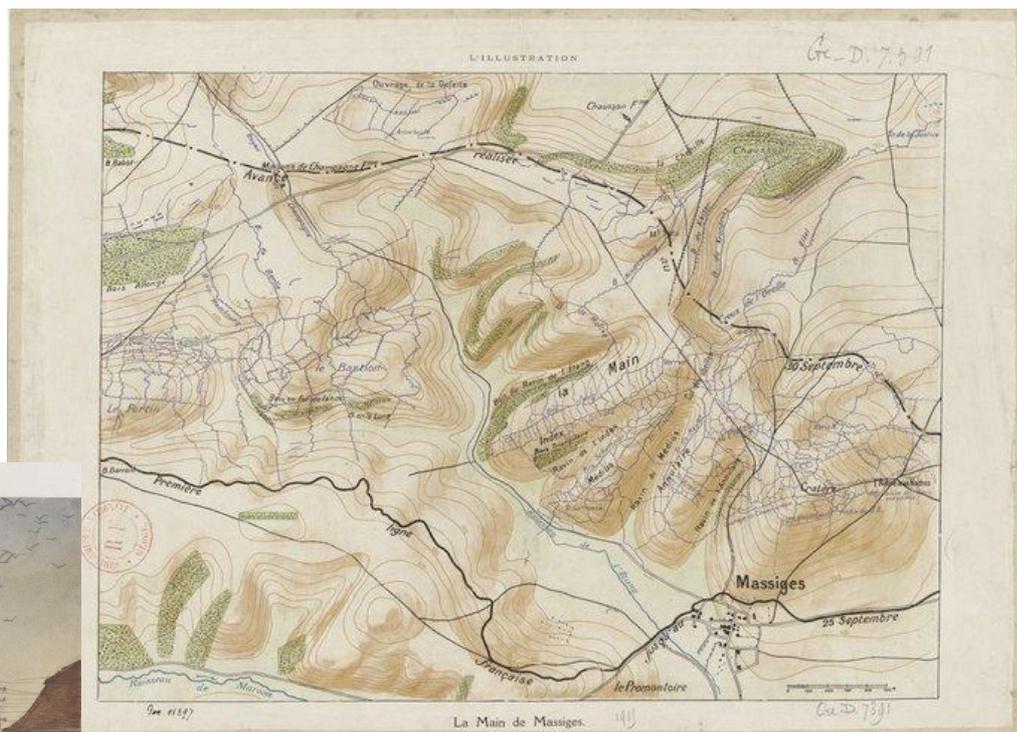
Extrait de Historique sommaire du 221^eR.I.

Page 11 - Chapitre VI

Combats de Maisons de Champagne



Mars 1917



La 71^è Division d'Infanterie devait aller au repos dans la zone de rafraîchissement de Robert-Espagne, mais à ce moment l'ennemi s'empare du Réduit de Maisons de Champagne, du Pentagone et de l'Observatoire, positions de première importance¹. La division, régiment par régiment, est mise à la disposition du 12^è C.A. (4^è Armée). Le 3 mars au matin, le Colonel, les Chefs de Bataillon et les Commandants de Compagnie vont reconnaître le secteur de Maisons de Champagne.

Dès la nuit du 3 au 4, nous prenons le secteur relevant le ---^è Régiment², qui doit aller au repos avant d'attaquer pour reprendre le terrain perdu. Jusqu'au 6, nous travaillons ferme sous le bombardement pour préparer l'attaque qui doit avoir lieu le 8.

Dans la nuit du 6 au 7, nous sommes relevés par la troupe d'attaque, nous passons en réserve à proximité de la première ligne. Notre rôle change: nous sommes chargés de ravitailler nos camarades de première ligne.

Le 8 l'attaque ne réussit qu'imparfaitement.

Dans la nuit du 8 au 9, le régiment fournit trois pelotons de renfort et de travailleurs à la première ligne. Il poursuit sa mission de ravitaillement malgré les obus explosifs et malgré la pluie et la boue.

Nos efforts sont appréciés et le Colonel Commandant l'Infanterie envoie au Lieutenant-Colonel la note suivante:

" Je suis très satisfait des services rendus par le 221^è depuis son arrivée dans le secteur, tant au point de vue de la garde des tranchées qu'à celui des travaux exécutés. J'en rendrai compte le moment venu à l'autorité supérieure".

Dans la nuit du 9 au 10, à 23 heures, le Lieutenant-Colonel reçoit l'ordre de relever immédiatement le ---^è Régiment épuisé.

1 Situer, carte/région/france; carte/Ville/division; carte/secteur/tranchée.

2 Tenter de retrouver ce régiment à l'aide de la constitution de la division et les autre brigades.

La relève est exécutée complètement par le 4^e Bataillon, qui est à proximité de ses emplacements; le 6^e, plus éloigné, ne peut, avant le jour, pousser en première ligne qu'une Compagnie dans le Réduit de Champagne, le 5^e Bataillon, se trouvant plus en arrière, ne relèvera le bataillon de gauche qu'au cours de la nuit du 10 au 11.

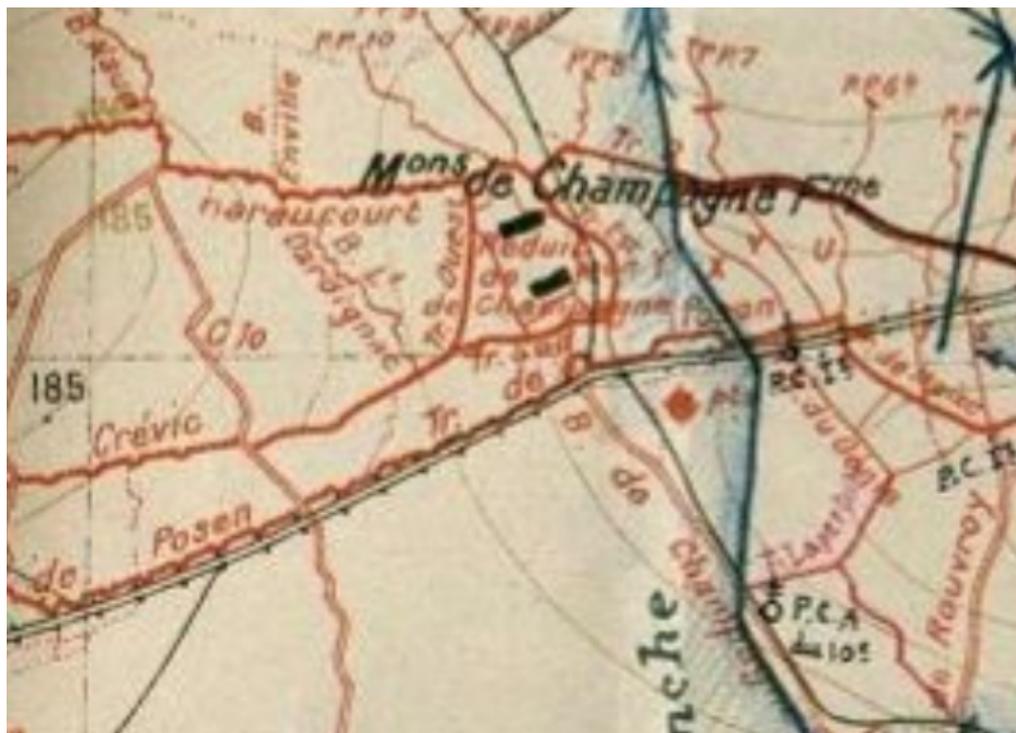
le 11, le régiment est tout entier en première ligne.

Le 5^e Bataillon à gauche, occupant par ses compagnies de première ligne la tranchée Posen; le 4^e au centre, une compagnie dans la tranchée Posen, le 6^e à droite dans une partie du Réduit de Champagne, la tranchée Nord du Réduit étant tout entière entre les mains de l'ennemi. Entre le 4^e et le 6^e Bataillon, un vide, les Allemands n'ayant pas été délogés de cette partie de la tranchée de Posen, au cours de l'attaque du 8.

Attaque du 12 mars 1917 exécutée par le 221^e

Dans le courant de la matinée du 11, le Lieutenant-Colonel reçoit l'ordre d'attaquer le lendemain 12, à 15h45. Il faut préparer cette opération au milieu de tous les tracas occasionnés par une assez grande activité de l'ennemi. Nos pertes sont assez sérieuses.

Le 12, à 15h05, se déclenche un tir de préparation qui met le régiment en confiance. A 15h35 après 30 minutes de tir, les tirs de barrage s'allongent. Avec un bel élan, les unités, Commandants de Compagnies en tête, sortent des tranchées. Les vagues se forment en avançant, et la marche continue, rangs alignés comme à l'exercice, dit un spectateur. Vingt minutes après, la tranchée Gallois, le Pentagone de la côte 185, la tranchée Nord des Maisons de Champagne, une partie de la tranchée d'Harancourt, sont entre nos mains.



Les contre-attaques ennemies se déclenchent et sont repoussées. Les Compagnies sont allées à l'assaut avec 60 et 80 hommes seulement, le pilonnage des journées précédentes nous avait fort éprouvés.

Le régiment a "conquis", chose facile pour de bonnes troupes françaises, il s'agit maintenant de "conserver".

Les contre-attaques, surtout sur la face de Gallois, sont incessante et la lutte à la grenade ne cesse pas un instant. Mais le régiment reste maître de ses positions jusqu'au jour de sa relève.

Après l'attaque, le Général Commandant la Division à laquelle le Régiment a été affecté, adresse au Colonel le message ci-après, confirmé par écrit:

"Général M.... à Colonel O...."

"Prière de féliciter de ma part le Colonel MICANEL et son Régiment pour l'affaire d'hier qui a été menée à la Française".

"L'informer que je demanderai et obtiendrai très probablement une citation à l'Ordre de l'Armée pour le Régiment et son Chef".

signé: M...

Dans la nuit du 14 au 15 mars, le Régiment est relevé par le 217^e.

--_3

- 10 - Fiche MPF.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **PRIQUET**

Prénoms *Ernest*

Grade *2^e Classe*

Corps *221^e Régiment d'Infanterie* **21^e RE**

N^o Matricule. { *015656* au Corps. — Cl. *1905*
1270 au Recrutement *Langres*

Mort pour la France le *12 Mars 1917*
à Ronierberg en Champagne près Repont/Mame

Genre de mort *Tués à l'ennemi*

Né le *27 Février 1895*

à *Grandecourt* Département *Haute Saône*

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N^o.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps. { Jugement rendu le *13 Juillet 1927*
par le Tribunal de *Gray*
acte ou jugement transcrit le *31 Juillet 1927*
à *Grandecourt Haute-Saône*

N^o du registre d'état civil.....

200-708 1922. [26134]

- 11 - Témoignage extérieur dans le régiment.

- 12 - Action d'éclat, citation, décoration,...

- 13 - Extrait du Bulletin Paroissial de Fédry.

Extrait du Bulletin Paroissial de Fédry - octobre 1917

MORT POUR LA FRANCE

Ernest Priquet. Ce jeune homme paraissait timide; il était d'un abord froid en apparence, mais en réalité il avait beaucoup de cœur. Il aimait ses camarades de l'armée, ses compagnons d'armes et quand un d'entre eux tombait au champ de bataille, il était profondément peiné.

Ainsi le 12 avril 1916, il écrit à ses parents : " Je viens par cette lettre annoncer une bien triste nouvelle, la mort de ce pauvre Jules Pourcelot, de Soing, tué par une torpille... Voici le

3 PRIQUET Ernest de Grandecourt est décédé ce 12 mars 1917 dans ce 221^e RI. Il faut vérifier que son frère Léon, GALAUD Jean Baptiste, PAROTY également de Grandecourt ainsi que les réservistes du 21eRI de Fédry tel que MAY Ernest , étaient présent sur le théâtre des opérations.

deuxième jour que nous sommes en ligne, il a été tué le 11 avril... Ne vous tourmentez pas, il ne faut pas désespérer avant qu'il ne soit l'heure. " Dans la même lettre il se préoccupe au sujet de son frère: " Et mon frère, que devient-il? Que je suis inquiet de lui. J'ai reçu de ses nouvelles avant-hier, mais je voudrais en avoir journellement. " Comme il aime ses parents ! Il craint qu'ils ne s'inquiètent trop sur son sort. Le 22 février 1917, il écrit à sa famille.

" Je reçois cette lettre de mon frère du 19, heureux de vous voir tous en bonne santé. Le voilà qui va repartir samedi, que c'est donc vite passé, ça plaisir d'être un moment ensemble, mais pour repartir, ça fait de la peine ainsi qu'à vous. Enfin tant que l'on est en bonne santé, ce sera le principal. J'aurais bien voulu être là aussi, mais ce n'était pas la peine d'y compter. Heureusement nous avons déjà pu nous rencontrer, car je ne sais pas quand nous aurons pareille occasion. Que j'étais donc content de le voir ! "

Le 7 mars, Ernest laisse entrevoir qu'il peut tomber et il encourage ses parents. Je donne sa lettre en entier:

" Je reçois votre lettre du 1er mars avec 5 francs et ton colis par le Paul, mais je ne l'ai pas vu, il avait remis à la cuisine roulante qui me l'a remis. Car je vais aux vivres tous les soirs, je ne prends pas la garde, je vais avec Vachez et May. Nous n'avons fait que trois jours de tranchées, mais probablement pour y retourner. En ce moment les nôtres préparent une attaque, tu parles du bombardement qu'ils font, les Boches répondent de leur côté, c'est effroyable.

C'est le ^e d'infanterie qui, je crois, va attaquer, mais nous, comme on est la réserve, on pourra bien y aller aussi, ce qui ne nous amuse pas plus que ça. On s'y trouverait aussitôt l'attaque faite pour maintenir les positions. Ne vous faites pas de bile pour ça. Peut-être que tout ira pour le mieux. Ce n'est pas le premier coup que je m'y trouve. Que voulez-vous ? Je suis obligé de vous le dire, car s'il m'arrive quelque chose, ça vous fera moins. Ici on peut manquer d'un jour à l'autre. "

Cette lettre est comme le dernier adieu d'un enfant à ses parents. Sans doute à l'heure suprême il a eu encore une pensée d'affection pour eux et un cri d'amour pour le bon dieu.

- 14 - Divers et Annexes.

Son frère Léon PRIQUET , plus jeune de 6 années et donc de la classe 1911 a fait son service dans le 149^e RI de Epinal. Rappelé à la mobilisation d'août 1914 il a donc fait partie des Poilus de 14-18 qui en sont revenus après avoir été fait prisonnier. Il sera à nouveau rappelé pour le conflit 39-45.

